

Une classe fermera dès la confirmation d'un cas Covid chez un élève,...

8-10 minutes

"Nous devons renforcer les mesures sanitaires dans les territoires les plus touchés par le Covid", déclare le ministre de l'Éducation nationale le 26 mars 2021 lors d'une conférence de presse sur le protocole sanitaire dans les écoles et les EPL. Dans les 19 départements soumis à un confinement, une classe sera désormais fermée dès la confirmation d'un cas Covid chez un élève (contre 3 actuellement). Cela concerne tous les niveaux scolaires. Le ministère va aussi "renforcer les moyens de remplacement de professeurs" dans "les territoires en tension". Des mesures insuffisantes pour les syndicats.



Jean-Michel Blanquer veut renforcer les moyens de remplacement de professeurs. Droits réservés - DR - Philippe DEVERNAY/MENJS

Le nombre d'élèves contaminés par le coronavirus est passé en une semaine de plus de 15 000 à plus de 21 000, selon les chiffres publiés ce vendredi matin par le ministère de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)). Une hausse des contaminations a aussi été enregistrée pour les personnels : 2 515 concernés, contre 1 809 la semaine dernière. Sur l'ensemble du territoire, 3 256 classes (contre 2 018 il y a une semaine) sont fermées et 148 structures scolaires (contre 80 il y a une semaine), dont 116 écoles, 22 collèges et 10 lycées.

"Le taux de positivité des élèves et des personnels est en hausse, même si elle reste inférieure à celle observée en novembre 2020", déclare le ministre de l'Éducation nationale le 26 mars 2021. Il

considère que les chiffres en milieu scolaire sont "cohérents" avec la progression de l'épidémie observée dans la société en général. "Nous devons renforcer les mesures sanitaires dans le milieu scolaire", estime le ministre. Les [nouvelles modalités du protocole sanitaire](#) ont été mises à jour le 27 mars par le MEN.

À partir de la semaine prochaine et dans les 19 départements dans lesquels la circulation du virus est la plus intense, "nous fermerons une classe au premier cas de Covid", et non plus 3 comme c'est le cas actuellement, détaille le ministre. Cette nouvelle règle, qui sera publiée ce week-end sur le site du ministère, s'appliquera à tous les niveaux, de la maternelle au lycée.

Jean-Michel Blanquer prévoit logiquement "un plus grand nombre de classes fermées" dans les prochaines semaines et le gouvernement mettra en place, comme en mai et juin dernier, un dispositif pour que les parents puissent rester chez eux garder leurs enfants.

plus de collèges en hybride et des moyens de remplacement

Les recteurs sont invités à "être souples" sur les demandes des principaux de collège qui veulent passer en demi-jauge. "Je ne souhaite pas appliquer la règle de la demi-jauge à tous les collèges car les situations sont différentes d'un établissement à l'autre : certains peuvent appliquer le protocole mais pour d'autres, il peut être pertinent d'alléger les effectifs", explique Jean-Michel Blanquer. "C'est aux chefs d'établissement d'apprécier cela."

Les "moyens de remplacement" des enseignants seront renforcés dans les académies "en tension" ([lire sur AEF info](#)) et de "nouveaux moyens exceptionnels" seront attribués en ce sens.

Autres consignes du ministre : "Organiser au maximum les activités sportives en plein air", en particulier dans les territoires les plus touchés par le virus, et inciter les familles à respecter la distanciation aux abords des écoles, à garder leurs enfants en cas d'apparition de symptômes et à surveiller leur température.

Pas de fermeture des cantines ni d'allongement des vacances

Concernant la vaccination des enseignants, qui pourrait débuter en avril ([lire sur AEF info](#)), le ministre assure qu'il travaille actuellement avec le ministère de la Santé pour organiser le dispositif et précise que l'accès au vaccin pourra concerner, non seulement les enseignants, mais aussi "l'ensemble des personnels qui travaillent dans les établissements".

Interrogé sur d'autres mesures possibles pour limiter la propagation du virus, le ministre explique qu'il ne souhaite pas fermer les cantines, qui "constituent parfois le seul repas par jour d'un enfant" mais que cette décision peut être "décidée au cas par cas". Le

ministre écarte aussi l'allongement des vacances car il n'est "pas été démontré que cela améliore la situation sanitaire".

En amont de ces annonces, Jean-Michel Blanquer avait reçu les organisations syndicales pour faire un point sur la situation sanitaire.

Des mesures insuffisantes (SNES et SNALC)

Le Snes-FSU est dans "l'incompréhension" : contrairement à ce qu'annonçait Olivier Véran le 25 mars ([lire sur AEF info](#)), "nous n'avons là qu'une seule règle renforcée, pas un protocole renforcé". C'est "insuffisant au regard de la gravité de la situation", estime sa secrétaire générale adjointe Sophie Vénéritay. Elle déplore l'absence d'éléments forts concernant les collèges, les cantines et les tests dans le 2nd degré. Elle se dit en "colère de voir qu'encore une fois, on est dans le discours, pas les actes".

Pour Jean-Rémi Girard, le président du Snalc, "fermer chaque classe au 1er cas de contamination, ça n'est pas rien, ça va avoir une sacrée influence sur le nombre de classes fermées, mais ça reste insuffisant au regard de la situation actuelle".

"La capacité de tests est insuffisante" au regard des 13 millions d'élèves scolarisés pour identifier les personnes contaminées sans attendre l'apparition de symptômes, poursuit-il. De plus, il souligne le manque d'adhésion à la campagne de tests. Selon ses indications, moins de 20 % des élèves et professeurs acceptent de se faire tester dans le 2nd degré. Pour le 1er degré, le MEN fait état d'un taux d'acceptation de 65 % et pense qu'il va augmenter à mesure que les familles seront plus familières avec ce dispositif.

Le Snalc espérait que la possibilité de passer en demi-jauge soit élargie non seulement aux collèges mais également à l'ensemble des établissements des départements non confinés actuellement. Le syndicat plaidait également en faveur de mesures concernant les cantines.

La concrétisation des recrutements est attendue (SE-UNSa)

Les indications données par le ministre ne constituent "pas d'annonces majeures", estime Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. Les critères permettant la fermeture des classes permettront une "plus grande réactivité", reconnaît-il. Il sera toutefois nécessaire, selon lui, d'aller "plus loin" en les appliquant plus largement que dans les seuls 19 départements confinés à l'heure actuelle.

Le responsable syndical salue les annonces relatives aux recrutements supplémentaires : elles sont "nécessaires". Il juge toutefois que ces recrutements ne sont "pas faciles à faire" et s'interroge donc sur la concrétisation de ces annonces.

"Le Bateau continue de s'enfoncer" (SNPDEN)

Du côté des chefs d'établissement, les mesures annoncées ne sont "pas une vraie surprise", juge Philippe Vincent qui voit là "une couche de plus dans la capacité du système à tenter de résister". Pour le secrétaire national du SNPDEN, "le bateau continue à s'enfoncer en dépit du fait qu'on ferme les portes étanches les unes après les autres", ce qui pose la question de "son maintien à flot".

Le nouveau critère relatif à la fermeture des classes va impliquer "une multiplication des classes", et ce d'autant plus dans les lycées compte tenu de l'organisation par groupe d'élèves, rappelle-t-il. "Cela va mettre à l'écart beaucoup d'élèves", conclut-il.

À Paris, une intersyndicale a déposé un préavis de grève pour les personnels du premier degré exerçant dans la capitale pour la période du lundi 29 mars au vendredi 16 avril. Dans un courrier adressé au Dasen le 24 mars, les organisations parisiennes Snuipp-FSU, SE-Unsa, Sud éducation, CGT Educ' Action et CNT-Ste Paris "exigent le respect du protocole (notamment en termes de nettoyage), des moyens de protections suffisants pour les personnels et rappellent au rectorat son 'obligation de sécurité de résultat'". Les organisations devaient être reçues, le 26 mars, par le Dasen, selon un message publié par le Snuipp-FSU 75 sur Twitter.